

# Avant-propos

Ce nouveau numéro de la collection Insee Dossier présente la région Auvergne-Rhône-Alpes et ses départements à travers les principaux enjeux qui détermineront leur futur.

C'est à l'occasion de la mise en œuvre des nouveaux contrats de plan État-Région (CPER) que les services de la Préfecture de région ont sollicité l'Insee pour apporter une information objective sur la situation de nos territoires.

Le CPER est un document par lequel l'État et une région s'engagent sur la programmation et le financement pluriannuels de projets importants d'aménagement du territoire. Créés par la loi du 29 juillet 1982, portant réforme de la planification, ils courent sur une période de six ans. Le gouvernement, par l'intermédiaire du préfet de région, s'accorde avec l'exécutif de la région sur la réalisation de projets relatifs à l'aménagement du territoire régional et sur la part de chaque entité dans le financement.

Ils portent trois objectifs majeurs :

- soutien à l'investissement public et à l'emploi ;
- mise en cohérence des politiques publiques et convergence des financements en faveur des projets structurants dans les territoires ;
- développement des territoires les plus vulnérables (territoires ruraux, quartiers prioritaires de la politique de la ville...).

Pour ce sixième opus, les projets se concentrent autour de six volets définis comme des investissements dans l'avenir :

- mobilité multimodale ;
- enseignement supérieur, recherche et innovation ;
- transition écologique et énergétique ;
- numérique ;
- innovation, filières d'avenir et usine du futur ;
- territoires.

En cette période si particulière, il est important de préciser que les données composant ce dossier portent sur la période d'avant-crise Covid. Même si l'essentiel de ce document se compose de données de structure, il est certain qu'il faudra prendre en compte l'impact de cette crise sur nos territoires, notamment les plus fragiles.

Je formule le vœu que ce document soit à la fois utile, mais aussi partagé par le plus grand nombre.

Bonne lecture.

Jean-Philippe GROUTHIER  
Directeur régional de l'Insee Auvergne-Rhône-Alpes